

## COMPTOIR TEXTILE DE CIRTA

Conseillers du comex  
Algérie  
(*Le Journal officiel de la République française*, 31 octobre 1923)

Nahon (Adolphe), négociant à Constantine.

S.A., 19 février 1926, p. 99 ans.

COMPTOIR TEXTILE DE CIRTA  
S.A. au capital de 1,5 MF  
Siège social : ALGER, 25, r. Henri-Martin  
Registre du commerce : Constantine, n° 24.092.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 797)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 3 à 7 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 10 act.  
BORGEAUD (Lucien), 25, r. Henri-Martin, Alger ;  
LECHAUX (Léonard), 54, r. d'Isly, Alger ;  
REUTEMANN (Alfred)<sup>1</sup>, 21, bd Carnot, Alger ;  
NAHON (Alphonse), 147, r. Michelet, Alger.

COMMISSAIRES AUX COMPTES  
GANTÈS (Charles), ch. Laperlier, Alger ;  
GONALONS (René), 8, r. Bruce, Alger.

Objet. — La reprise et l'expl. directe ou indirecte de l'établissement comm. de tissus indigènes que la société en commandite simple, A. Nahon et Cie possédait et faisait valoir à Constantine, 10, r. des Zouaves. La participation directe ou indirecte ds ttes entreprises industrielles ou commerciales concernant les tissus et soieries.

Capital social. — 1,5 MF, en 1.500 act. de 1.000 fr. dt 1.086 act. ont été attribuées à la Société « Borgeaud Lucien & Cie » et à la Société « Nahon & Cie ».

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. ; sur le solde : 15 % au conseil d'adm. ; 85 % aux act.

---

<sup>1</sup> Alfred Reutemann (et non *Reuteman*) : marié en 1910 à Marie-Louise Brissonnet, fille d'Edgard Brissonnet, assureur, administrateur de sociétés. Sachant que la sœur d'Edgard Brissonnet, Hélène, était l'épouse de Jules Borgeaud. Administrateur du Nord-Africain Commercial (Anc. Éts Jules Borgeaud & fils) et de Lucien Borgeaud & Cie. Propriétaire à Oued-el-Alleug, en association avec son beau-frère, Albert Brissonnet (secrétaire, puis administrateur délégué de la Coopérative des agrumes de la Mitidja).